

MAGAZINE
DES ADHÉRENTS
MGEN DE L'ISÈRE

mgen[★]

38

MAI 2016/N° 35



MOBILISATION MFP

**pour la protection sociale
des agents publics**



**Assemblée
départementale
le 25 mai à Brezins**

MGEN EST MEMBRE
DU GROUPE ISTYA,
PREMIÈRE UNION
MUTUALISTE DE FRANCE

groupe
istya
mutuelles, vraiment

3 VIE DE LA SECTION
Nouvel espace
Campus

4 BILAN D'ACTIVITÉ
2015

6 VIE MUTUALISTE
Elections 2016 :
les résultats



JEAN-MARIE BOUGET
PRÉSIDENT
DE LA SECTION
DE L'ISÈRE

Équité: un mot souvent prononcé lorsqu'il était question du nombre de trimestres pour la retraite, du taux de la pension civile. Il est étonnant qu'il se fasse si discret dans les discours de nos décideurs dès qu'il s'agit du crédit d'impôt santé. Ce mécanisme existe bel et bien dans le secteur privé...

Nous défendons, au côté de la Mutualité Fonction Publique, un modèle de protection caractérisé par de vrais mécanismes de solidarité et réclamons un accompagnement financier significatif des employeurs publics, à la hauteur de ce qu'impose le législateur au secteur privé. Nous porterons cette demande avec beaucoup de détermination dans les mois à venir.

L'actualité de la Mgen, c'est aussi le renouvellement du comité de section. Nous venons d'accueillir les nouveaux élus. Ils contribueront au débat mutualiste et à l'expression au niveau national des attentes des adhérents de l'Isère.

L'actualité de la Mgen, c'est la tenue de l'assemblée départementale du 25 mai à Brezins. Ce moment d'échange sera l'occasion de débattre des grands enjeux et défis à venir.



BERTRAND AUTISSIER
VICE-PRÉSIDENT

Quelle est la place de Mgen dans le monde mutualiste? Comment renforcer notre rôle d'acteur global de santé? Comment réduire les inégalités de santé territoriales? Autant de sujets à aborder notamment dans le cadre du partenariat entre Harmonie et Mgen. Je vous invite à y participer.

L'actualité de la Mgen, c'est également l'ouverture début mai d'un espace d'accueil sur le campus de Saint Martin d'Hères. Ce site à l'entrée Est de l'agglomération est ouvert à tous, dans une volonté de plus grande proximité avec nos adhérents.

Vous y trouverez nos collaboratrices et collaborateurs qui vous accompagneront dans vos demandes et besoins. De nombreuses manifestations seront organisées pour le faire vivre.

Enfin, vous avez la possibilité, depuis le mois de janvier, d'accéder à une plateforme de prévention en ligne (www.mmmieux.fr). Ce site propose des informations et des conseils sur la santé, avec une approche éditoriale diversifiée: actualités, billets d'humeur, articles liés aux nouvelles technologies, dossiers, etc.

Nous avons encore du travail pour promouvoir notre modèle économique et démocratique, et nos actions de préventions. Soyez à nos côtés pour mener à bien, ensemble, tous ces dossiers.

Jean-Marie Bouget et Bertrand Autissier

Assemblée départementale 2016

**Mercredi 25 mai, à partir de 14 h 30
à Brezins, salle Le Tremplin**

Faits marquants, bilan, perspectives, et surtout échanges, débat, discussion... avec vos élus départementaux et nationaux.

Venez vous informer sur notre mutuelle et nous faire part de vos interrogations, vos attentes et vos souhaits pour nous permettre de préparer l'assemblée générale de Paris en juillet.

Et comme il est de tradition, nous nous retrouverons ensuite autour du verre de l'amitié ;

Venez nombreux !

Editorial	2
Vie de la section	3
• La Mgen revient sur le campus	
Bilan d'activité 2015	4/5
Vie mutualiste	6
• Elections 2016 : les résultats	
Pages régionales	7/9
• Economie sociale et solidaire	
• Agents publics : nous ne sommes pas des nantis	
• Intégration de la Mget	
Zoom	10
• Santé et urgences à l'école	
Santé	11
• Ophtalmologie pédiatrique	
Actions et partenariat	12
• SISM 2016	
• Association Petite Emilie	
Prestations et services	13
• Les Packs de services	
Education	14
• La maison pour la science en Alpes-Dauphiné	
• L'atelier Canopé Grenoble	
Bouger	15
• Fitdays Mgen	
• Grenoble-Vizille 2016	
Infos pratiques	16



**BULLETIN DE LA SECTION DE L'ISÈRE DE
LA MUTUELLE GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**



N° 35 - mai 2016



MGEN - 94, rue de Stalingrad BP 95X
38052 Grenoble cedex 9

Tél. : **3676**

Fax : 04 38 49 17 12

Internet et e-mail : www.mgen.fr



Gratuit - Tirage : 40 500 exemplaires

Ont participé à la rédaction de ce bulletin :

Bertrand Autissier, Jean-Marie Bouget, Amel Brahma, Rémi Goube, Denis Bosson, Martine Ethiévant, Jean-David Barbe, Valérie Bibollet, Jean-Marie Sarracani et toute la commission communication.

Crédit photo : Mgen, Fitdays, Reine Paris.

Dessins : François Notte.

Directeur de la Publication : Jean-Marie Bouget

Conception/Impression : Kalistene Conseil

5 route de Nanfray, 74960 Cran-Gevrier

Imprimé sur papier Eco certifié PEFC 100 %

Routeage : atelier protégé LMDES

Publication trisannuelle - Dépôt légal : 2^e trimestre 2016

ISSN 1777-2818

La Mgen revient sur le campus



Après la fermeture de l'agence Lmde du domaine universitaire qui nous hébergeait depuis plusieurs années, nous étions à la recherche d'un nouveau local sur le campus de St Martin d'Hères. Nous l'avons trouvé... juste en face.

Nous revenons donc dans un espace entièrement rénové offrant la plupart des services de la section. Vous pourrez également y rencontrer nos conseillers sur rendez-vous pour faire le bilan sur votre protection sociale ou sur vos dossiers, en toute tranquillité et en toute confidentialité dans une ambiance agréable.

Cet espace est accessible à tous : aux usagers du campus bien sûr, mais aussi à tous les habitants des environs. Vous venez à Grenoble par le train via la gare de Gières Universités ? Venez nous rendre visite, le tram s'arrête devant notre porte.

À l'heure où nous mettons sous presse, les travaux sont pratiquement achevés. Sauf impondérable, l'ouverture aura lieu le 9 mai.

► Espace d'accueil Mgen

Carreau Rive Gauche - 470 Avenue de la Bibliothèque - 38400 Saint Martin d'Hères
Face à l'arrêt de Tramway B et C - « Bibliothèques Universitaires »



Hommage à Bernard Dommaget

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Bernard Dommaget, survenu le 17 janvier dans sa 85^{ème} année.

Au sein de la Mutualité, Il fut le promoteur infatigable de l'éducation et de l'intégration d'enfants en situation de handicap et autistes, au service d'établissements en pointe dans ce domaine. Durant ses nombreux mandats pour la Mgen, il a porté haut les valeurs de notre mutuelle au sein du mouvement mutualiste et a laissé

une empreinte profonde à la Mutualité de l'Isère où il a influencé plusieurs générations de militants. Nous voulons assurer sa famille de notre sympathie et témoigner notre reconnaissance pour l'œuvre accomplie par notre ami regretté.

Vous nous avez écrit

Je vous remercie de ne plus m'envoyer votre magazine. Ma femme et moi sommes adhérents à la Mgen et il est inutile de le recevoir deux fois.

Une mutuelle responsable se devrait de proposer un envoi pdf remplaçant la version papier (je l'ai demandé pour le bulletin national) et, en cas de double envoi à une même adresse, ne maintenir le deuxième exemplaire qu'en cas de demande explicite.

A.C, Grenoble

Votre demande est bien compréhensible. Nos revues nous permettent, entre autres, de remplir notre devoir légal d'information sur nos garanties. Il faut les voir comme des courriers individuels. Il y a quelques années, la Mgen a testé la gestion d'un fichier des couples pour éviter le double envoi mais le système s'est avéré trop complexe et coûteux. Pour réduire l'usage du papier, notre revue nationale est disponible depuis peu en pdf, nous attendons d'être dotés d'un outil permettant la même chose avec notre bulletin départemental. Celui-ci revient à 1,70 € par personne et par an (fabrication et envoi de 3 numéros). Une source importante d'économies est l'abonnement aux décomptes en pdf : plus de 100 tonnes de papier et près d'un million d'euros de frais d'affranchissement sont ainsi économisés chaque année. Un geste éco responsable simple et efficace, qui mérite d'être encouragé !

► Vous souhaitez nous faire part de vos questions, remarques, témoignages ?
Écrivez-nous à :
lecteurs.mgen38@laposte.net

Bilan d'activité 2015

Le personnel de la section

L'équipe de direction est constituée de 4 militants (3,8 équivalents temps plein), fonctionnaires détachés.

Au 31 décembre 2015, le personnel de statut privé était composé de 29 personnes (27,35 équivalents temps plein) dont 3 personnels d'encadrement.

Effectifs de la section

Membres participants	38 226
Membres participants associés	11
Membres bénéficiaires	21 278
Total des mutualistes	59 515
Non mutualistes (gérés en Sécurité sociale)	22 208
Total des personnes gérées	81 723

Activité Sécurité sociale

Montant des prestations
Sécurité sociale versées: 71 780 262 €
2 044 882 décomptes traités
dont 89 % en transmission électronique

Habitat : Assurance prêts immobiliers

Nouveaux prêts assurés 349 prêts

Contrats chômage 30 prêts

- ▶ Contrat de groupe souscrit auprès de la CNP pour les mutualistes qui empruntent en vue de l'acquisition d'un bien immobilier.
- ▶ Décision : CNP.

Habitat : Caution solidaire

122 nouveaux prêts cautionnés en 2015

- ▶ Concerne le membre participant titulaire qui contracte un emprunt immobilier auprès de caisses d'épargne, la Poste, Casden, BNP Paribas personal finance (anciennement UCB).
- ▶ Dispense des frais d'hypothèque.
- ▶ Décision : siège national + CNP.
- ▶ Dans l'Isère, 2 188 prêts sont en cours pour lesquels la Mgen se porte caution pour un montant total de près de 164 millions d'euros.

Aide à domicile

562 dossiers traités 173 742 €*

- ▶ Concerne les mutualistes âgés ou malades ayant des difficultés à assurer les tâches quotidiennes (courses, ménages, repas, etc.), ou suites de maternité.
- ▶ Montant : de 5 à 8 €/heure selon le type d'intervention (aide ménagère/travailleuse familiale).
- ▶ Aide versée sous forme de CESU.
- ▶ Décision : section départementale.

(*) Comprend la participation de l'Etat pour les actifs.

Aide à la maternité

412 dossiers traités 67 360 €

- ▶ Prestation 160 € pour naissance ou adoption d'un enfant.

Allocations d'invalidité

275 dossiers traités 890 579 €

- ▶ Concernent les membres participants mis à la retraite pour invalidité.
- ▶ Montant : pensions + allocations d'invalidité la Mgen = 50 % du traitement de fin de carrière.

Allocations journalières

870 dossiers traités 2 414 866 €

- ▶ Concernent les membres participants en arrêt de travail pour maladie avec perte de traitement.
- ▶ Montant : administration ou Sécurité sociale + allocations journalières de la Mgen = 77 % de l'assiette moyenne de cotisation Mgen sur les 12 mois précédant la perte de traitement (modalités de calcul différentes depuis le 1^{er} janvier 2016).

Orphelinat

286 dossiers traités 201 102 €

- ▶ Concerne les enfants membres bénéficiaires de moins de 28 ans au décès de l'un de leurs parents.
- ▶ Montant : variable selon l'âge, le niveau d'études, les ressources.

Dépendance

Dépendance 183 dossiers 69 350 €

Dépendance totale 174 dossiers 229 479 €

Perte temporaire d'autonomie 33 dossiers 33 600 €

Aide à l'aidant 20 dossiers 6 100 €

- ▶ **Dépendance** : Concerne tous les mutualistes de plus de 60 ans dont l'autonomie est gravement et durablement réduite par la maladie, le handicap ou le vieillissement, sauf GIR 1 et 2. Allocation variable selon degré de perte d'autonomie et ressources.

- ▶ **Dépendance totale** : concerne les mutualistes (tout âge) dont la perte d'autonomie est évaluée GIR 1 ou GIR2. Allocation mensuelle de 120 €. Possibilité d'allocation annuelle de 500 € en sus, si maintien à domicile au moins 6 mois consécutifs.

- ▶ **Perte temporaire d'autonomie** : en cas d'accidents graves ou pathologies soudaines, prestation de 400 €/trimestre, dans la limite de 4 trimestres par pathologie ou accident.

- ▶ **Aide au mutualiste aidant** : concerne le mutualiste qui assiste au quotidien un proche à domicile en situation de dépendance totale (GIR 1 ou 2). Montant annuel 350 ou 500 € selon quotient familial.

Frais funéraires

245 dossiers traités 195 559 €

- ▶ Concernent tous les mutualistes.
- ▶ Montant : 800 € maximum versés à la personne qui a réglé les frais d'obsèques.

Handicap

279 dossiers traités 111 125 €

- ▶ Concerne tous les mutualistes de moins de 60 ans gravement atteints dans leur intégrité physique ou psychique.
- ▶ Montant : variable selon l'autonomie restante, le mode de vie, les ressources.

Prestation invalidité décès

298 dossiers traités **1 500 334 €**

- ▶ Concerne le membre participant en invalidité permanente et absolue ou décédé. Dans ce dernier cas la prestation est versée aux personnes désignées par celui-ci ou, à défaut, celles mentionnées sur la liste type des bénéficiaires.
- ▶ Montant: 12 fois 85 % de l'assiette mensuelle de cotisation Mgen jusqu'à 65 ans puis dégressif jusqu'à 70 ans, puis forfaitaire au-delà (1 755€). Modalités de calcul différentes depuis le 1^{er} janvier 2016

Solidarité

Aide exceptionnelle :

20 dossiers **14 328 €**

Prêt ou avances :

28 dossiers **14 602 €**

Intéresse le mutualiste ayant des difficultés financières momentanées, pour motif grave et imprévu.

- ▶ Aide exceptionnelle montant maximum 1000 €.
- ▶ Prêt social: social (sans frais ni intérêts): montant maximum 2000 €.
- ▶ Avance spéciale: en cas d'attente d'une régularisation financière par l'administration, avance correspondant au maximum à 80 % de la somme attendue.
- ▶ Décision: commission départementale.

Soins coûteux

2 757 dossiers traités **224 282 €**

- ▶ Concernent tous les mutualistes ayant un reste à charge important sur des soins médicalement justifiés mais peu ou pas remboursés par la Sécurité sociale.
- ▶ Les soins concernés font l'objet d'une liste limitative.
- ▶ Montant variable.
- ▶ Décision: commission nationale.

Prestations mutualistes complémentaires à la Sécurité sociale

Soins ambulatoires

Maladie	13 294 114 €	50,8 %
Optique	3 508 556 €	13,4 %
Dentaire	4 300 028 €	16,4 %

Hospitalisation 5 057 956 € 19,3 %

Total **26 160 654 €** **100 %**

STRUCTURE GLOBALE DES PRESTATIONS MGEN

Prestations complémentaires sécurité sociale **26 160 654 €** **81 %**

Prestations spécifiques

MGEN **6 143 574 €** **19 %**

Total **32 304 228 €**

2015, année de transition

Ce rapport d'activité marque la fin d'un cycle. La fusion avec la Mget et la mise en place des 4 offres de la gamme Mgen Santé Prévoyance au 1^{er} janvier 2016, traduiront une rupture dans ces traditionnelles statistiques.

Un fait marquant de l'année 2015 est le nombre de nos adhérents reparti à la hausse après 3 années de stagnation ou de légère baisse. Augmentation qui s'accompagne aussi d'un rajeunissement, ce qui est de bon augure en termes de solidarité intergénérationnelle.

Notre activité est restée soutenue avec 19 000 visiteurs reçus dont 17500 à la section et 1500 à notre accueil sur le campus de St Martin d'Hères, soit en moyenne 68 visiteurs par jour à la section et 22 au campus.

Nous avons franchi la barre des 2 millions de décomptes traités, soit plus de 28 par personne gérée. En 2015, chacun a perçu en moyenne 543 € de prestations mutualistes et 998 € de prestations Sécurité sociale (non compris les frais d'hospitalisation réglés directement par la Sécurité sociale aux établissements).

2015
Vu par Fnott



Election 2016 : les résultats

Vous avez été plus de dix mille en Isère à participer à l'élection 2016 de notre comité de section. Nous vous en remercions car votre vote donne de la force à notre action : on n'écoute pas de la même manière quelqu'un qui représente des milliers de personnes.

Le taux de participation de 24,02 % est moindre qu'en 2014 (25,73 %) et en deçà de l'objectif de 30 % que nous nous étions fixé. Cela reste cependant beaucoup pour une élection mutualiste et nombre de nos confrères nous envient cette participation, signe de l'attachement que nos adhérents portent à notre mutuelle et preuve de la vitalité de notre modèle de gouvernance démocratique.

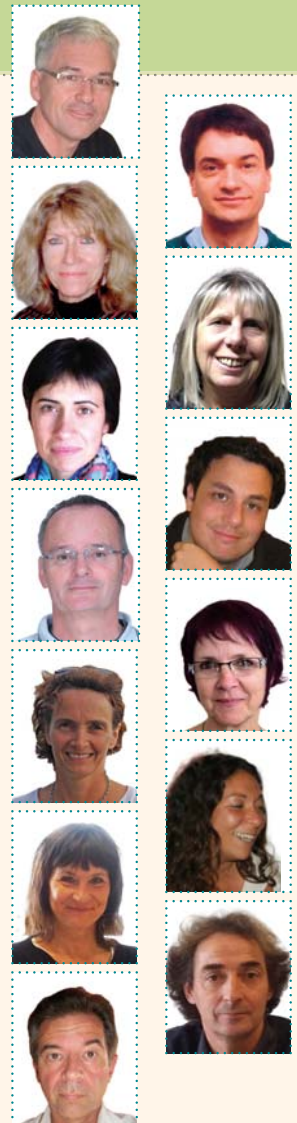
Je tiens à remercier l'ensemble des candidats et en particulier ceux qui n'ont pu être élus cette année. Tous ont souhaité s'impliquer activement à la Mgen pour promouvoir un modèle, une conception de la société, porteurs de progrès car solidaires et au service des personnes et non du profit.

Je remercie également nos élus sortants pour leur participation active à notre comité de section, en particulier Olivier Richard, Pierre Baronnat et Jean-Marie Sarracani atteints par la limite d'âge. Nous continuerons à profiter de leur expérience et de leur énergie, longuement je l'espère.

Prochain rendez-vous démocratique ; notre assemblée départementale à Brezins le 25 mai, occasion entre autres d'élire la délégation de l'Isère à l'AG nationale.

Jean-Marie Bouget

	MGEN	MGEN FILIA	TOTAL
Inscrits	38213	6005	44218
Votants	9933	686	10619
Blancs	101	9	110
Nuls	97	6	103
Participation	25,99 %	11,42 %	24,02 %



Votre nouveau comité de section

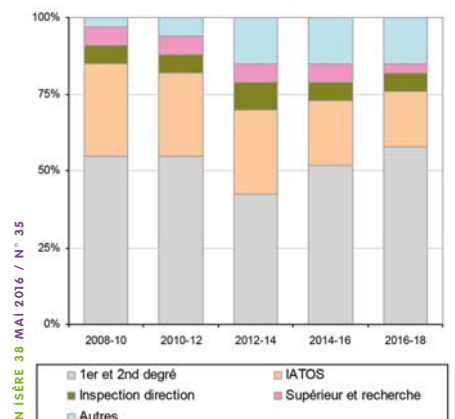
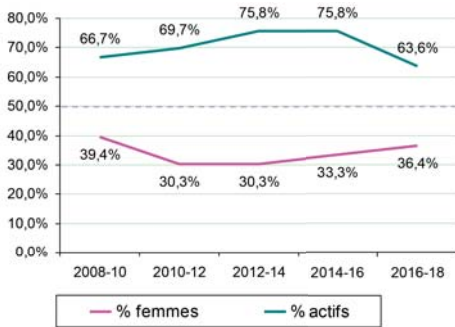
À l'issue de cette élection, le comité de section de l'Isère garde un très fort ancrage dans le monde de l'Education nationale, origine de près de 90 % de nos élus. Le corps enseignant reste dominant avec près de 60 % des élus (dont 45 % issus du seul 1^{er} degré) mais les divers métiers de l'éducation nationale : agents techniques, administratifs, personnels d'inspection, de direction, formateurs... sont représentés.

Nous saluons avec plaisir l'arrivée de 3 nouveaux élus auparavant militants de la Mget, qui contribueront à ouvrir concrètement nos réflexions vers d'autres problématiques et horizons professionnels.

Au global, notre comité de section compte toujours une large majorité d'actifs (un peu moins des deux tiers) contre un gros tiers de retraités. C'est le retour à une tendance longue après 4 années d'une exceptionnelle prévalence des actifs (plus de trois quarts des membres), davantage due au recul de l'âge de la retraite qu'à un rajeunissement du comité de section. La moyenne d'âge de nos élus était en effet restée remarquablement constante depuis une décennie, autour de 53 ans. Cette année elle monte à près de 55 ans.

Côté parité, le compte n'y est toujours pas malgré une légère amélioration. Mais nous restons à moins de 40 % de femmes parmi nos élus, ce qui est paradoxal dans un milieu aussi féminisé que celui de l'éducation.

Ces chiffres nous montrent les efforts à accomplir pour imaginer des formes d'action nouvelles permettant de concilier vie professionnelle, vie familiale et militantisme.



Vous avez élu

► Pour 6 ans :

Denis BOSSON (9079 voix)
Eric VARCIN (8915 voix)
Chantal GOSSET (8895 voix)

Marie-Christine CAPRINI (8869 voix)

Marion DE MONTFALCON (8677 voix)

Grégory CORPS (8668 voix)

Christian TURPAULT (8613 voix)

Martine ETHIEVANT (8183 voix)

Cécile CHOVET (8170 voix)

Karima BOUGUETAIA (8022 voix)

Françoise BOURDELY (7557 voix)

► Pour 4 ans :

Jean-Luc GRABIT (7046 voix)

► Pour 2 ans :

Christian BIZET (6982 voix)

Économie sociale et solidaire

**SEMAINE DE
L'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE EN
MARS 2017**

Participez!



En mars 2016, s'est déroulée la première Semaine de l'Économie Sociale et Solidaire.

Celle-ci est destinée à sensibiliser les élèves et les enseignants aux valeurs et aux principes de la coopération dans l'entreprise et à l'École. Cet événement associe les écoles, les collèges, les lycées... et les entreprises coopératives dans leur diversité afin d'en faire mieux connaître les pratiques.

Pour faire vivre cette semaine, l'OCCE et L'ESPER se mobilisent sur les territoires pour organiser des actions dans les établissements scolaires et pour répondre aux sollicitations des enseignants désireux de faire découvrir l'ESS à leurs élèves.

En mars dernier, des établissements scolaires ont organisé des jeux coopératifs à cette occasion et des lycées (à Bourg-en-Bresse) ont participé à une séance de ciné-débat autour du film « *Toumez la Page* », en présence de la co-réalisatrice du film et de la gérante de la SCOP dont il est question dans le film. Le gérant de la SCOP Bois Logic a participé également au débat (voir son interview ci-contre).

**Vous aussi,
participez en mars 2017**

Contacts :
rhone.alpes@lesper.fr
ad42@occe.coop
ad69@occe.coop

L'entreprise Scop Bois Logic à Saint-Jean-Le-Vieux

La Scop Bois-Logic est une société coopérative et participative (SCOP) de salariés associés depuis 2012, au capital de 24500€, basée sur la commune de Saint-Jean-le-Vieux (01). Elle réalise pour ses clients des travaux de Charpente-couverture-zinguerie, Isolation écologique et réalisation de maison ossature bois. (<http://www.scopboislogic.fr/>)

Merci au gérant, Hugues DEFRANCE d'avoir bien voulu se prêter à notre interview.



Hugues Defrance

Pourquoi choisir de travailler dans une SCOP?

Pour le vivre ensemble, pour le travailler ensemble, partager une activité économique et partager la création de richesse. Avec la volonté de vivre une alternative.

Des valeurs sont mises en œuvre concrètement à Bois Logic...

Les principales valeurs sont celles qui tournent autour de la gouvernance partagée, des petites décisions du quotidien jusqu'aux grandes décisions stratégiques de positionnement commercial et de communication.

Autre valeur importante : le partage des bénéfices. L'organisation d'une SCOP permet de répartir la richesse produite entre les différents travailleurs. Une partie est réservée aux fonds propres de l'entreprise, une autre rémunère le capital investi par les collègues mais l'essentiel est partagé entre les salariés en fonction de leur temps de travail.

Décisions prises en assemblée générale?

Oui, avec un minimum légal qui est imposé par le statut des SCOP.

Est-ce l'ensemble des salariés ou seulement les sociétaires qui décident?

Logiquement, c'est l'ensemble des associés qui prend les décisions. Chez nous, l'objectif, c'est que tout le monde participe; les salariés non associés ont largement leur positionnement, mais officiellement, ce n'est pas statutaire. Mais nous, on considère que tout le monde doit être sur un pied d'égalité.

Pour terminer sur les valeurs, une autre valeur très forte, c'est l'utilisation de matériaux naturels et locaux (isolants biosourcés, bois de pays...) facilement recyclables et ayant peu d'impact sur l'environnement.

La démarche RSE est bien respectée...

On a encore une marge de progrès, mais elle est largement engagée : matériaux utilisés, le rapport entre collègues, l'objectif de se créer un confort de vie et de travail qui nous permet de garder la motivation pour faire de belles choses en qualité, et en accord avec les souhaits de nos clients.

Tout le monde se sent investi dans son travail. On fait le travail pour un ensemble, pour nous tous. Il y a vraiment une transparence sur l'ensemble du pro-

cessus de production et sur les décisions afférentes, comme sur le plan financier.

Cela passe aussi par une maîtrise par chacun de ses horaires de travail?

On essaie. Il faut bien sûr respecter les départs et retours programmés de chantiers, mais on essaie d'adapter les plannings de l'entreprise, en fonction des attentes de chacun, pour que tout le monde puisse mener ses projets personnels en dehors de l'entreprise. Projet d'entreprise et projet personnel doivent être liés pour avoir quelqu'un qui est bien dans ses baskets, qui a envie d'être là et qui sait pourquoi il est là.

Vous avez des liens avec d'autres entreprises, je crois...

On a créé une coopérative artisanale de construction de maisons individuelles, avec d'autres entreprises artisanales, qui nous permet d'avoir une démarche globale autour d'un projet de construction bioclimatique et écologique. On peut proposer à nos clients des contrats de construction de maisons individuelles sur mesure.

C'est compliqué?

Apprendre à travailler ensemble avec d'autres entreprises n'est pas forcément naturel mais cette démarche nous permet de mieux gérer les plannings, d'anticiper les problèmes pour avoir des chantiers les plus fluides possibles et de co-concevoir l'habitat à plusieurs. Nous sommes la seule SCOP parmi les 9 entreprises, nous cherchons à apporter une vision collaborative et collective au sein du projet.

Pas de problèmes de cohabitation?

Si, mais c'est inhérent à tout groupe humain. Et on a la capacité de les surmonter.

Sur le plan financier?

La première année a été difficile, mais aujourd'hui, on sort de cette situation, on peut vivre de notre travail.

Ce qui fait la différence entre une SCOP et une entreprise classique, c'est que nous sommes tous motivés par notre projet. Et lorsque la SCOP fonctionne correctement, la richesse produite est répartie entre l'ensemble de ceux qui ont travaillé; et ça, c'est fondamental!

On travaille pour soi ET pour les autres!

NOUS SOMMES AGENTS PUBLICS ET NOUS NE SOMMES PAS DES NANTIS !

1 En France, les employeurs privés financent à hauteur de 50 % minimum la complémentaire santé de leurs salariés...

SEULEMENT 3%
pour nous, agents publics !

2 L'État accorde

MOINS DE 6€

par an à la moitié d'entre nous pour l'accès à la complémentaire santé alors qu'il accorde 151 euros par an et par salarié dans le privé.

3 Le législateur a imposé à l'employeur privé la couverture de ses salariés pour faciliter leur accès aux soins.

**L'EMPLOYEUR PUBLIC
N'A AUCUNE
OBLIGATION**
vis-à-vis de ses agents.

4

Voici quelques exemples de la réalité de notre protection sociale.
Actifs ou retraités,

**FAISONS ENTENDRE
NOTRE VOIX**

auprès de nos employeurs publics,
de nos députés et des pouvoirs publics
pour défendre notre modèle
de protection sociale solidaire.

Retrouvez toutes nos informations sur
MFP.FR/MOBILISATION FONCTION PUBLIQUE

Fusion Mget-Mgen

BIENVENUE
À LA MGEN

Le 1^{er} janvier la Mget (Mutuelle générale environnement et territoires) est devenue Mgen.



Pour nous, un tel événement ne s'était plus produit depuis 1947 lorsque plus d'une centaine de sociétés mutualistes fusionnèrent pour créer la Mgen. Aujourd'hui comme naguère, il s'agissait de se rassembler pour être plus forts et garantir durablement un haut niveau de protection à nos adhérents.

Si les fusions sont rares, c'est qu'elles représentent des défis multiples : accord des assemblées générales, convergence des offres et des outils, intégration des salariés, car il n'était bien sûr pas question de licenciements...

Mais le plus gros défi est humain : faire en sorte que chacun, adhérent, collaborateur, militant se reconnaisse dans la mutuelle née de la fusion. Car si la Mget n'est plus, la Mgen ne peut plus rester tout à fait la même. Le regard et les attentes des mutualistes, assurés sociaux, salariés et militants issus de la Mget vont nécessairement élargir notre horizon et nous faire aborder

des domaines nouveaux, par exemple en matière de prévention des risques professionnels.

Dans la plupart des sections départementales, une commission « environnement et territoire » a été mise en place avec des militants issus de la Mget pour mener à bien cette mutation culturelle dans le dialogue, l'amitié et le respect mutuel.

En Rhône-Alpes, près de 12 000 nouveaux membres participants venant de la Mget découvrent ce bulletin pour la première fois. Sans doute peineront-ils à se reconnaître dans les thématiques abordées, souvent très marquées « Education nationale ». Notre défi est désormais de rapprocher le monde de l'éducation de celui de l'environnement et des territoires, pour joindre l'acte à la parole et dire en toute sincérité à nos nouveaux adhérents :

Bienvenue à la Mgen, vous êtes ici chez vous !

La fusion au quotidien



Jésabel Cupani, collaboratrice de la Mget Isère devenue conseillère Mgen, a vécu la fusion de la Mgen et de la Mget au quotidien. Témoignage.

Cet événement a dû être un bouleversement pour vous...

Oui, d'autant qu'il s'est écoulé 2 ans depuis les premières annonces jusqu'à la fusion, avec toutes les incertitudes et les inquiétudes qu'on imagine.

Quand les choses sont devenues concrètes, à l'automne dernier, j'ai dû m'occuper du déménagement des locaux de la Mget avec nos élus tout en accompagnant nos adhérents, parfois désemparés. Les choses n'ont pas été simples, l'expérience a été intense et enrichissante mais fatigante.

Quelques mois après cette fusion, quel est votre bilan ?

Je comprends bien les raisons de cette fusion et, globalement, nos adhérents aussi mais certains se sont sentis abandonnés car l'information n'a pas toujours été très claire ou adaptée. J'ai dû rapidement faire face à une multitude de situations problématiques qu'il a fallu régler au cas par cas. Les choses sont maintenant en bonne voie même s'il reste quelques dossiers épineux.

Nos adhérents sont encore un peu désorientés mais en général ils ont aussi une vision positive, par exemple sur la gestion Sécurité sociale par la Mgen, même si certains regrettent une perte de proximité. Avant, à la direction départementale des territoires, ils n'avaient qu'à descendre un étage pour venir me trouver.

Parlez-nous de votre intégration à la Mgen...

Paradoxalement, les difficultés de la fusion ont facilité les choses. Mes nouveaux collègues m'ont très bien accueillie et j'ai eu tout de suite un rôle reconnu : gérer les situations des adhérents issus de la Mget. J'ai été bien accompagnée dans ma prise de fonctions, tant par ma hiérarchie qu'au niveau formation. J'apprécie le cadre de travail et les horaires.

Par contre, je n'ai plus autant d'autonomie qu'avant : j'étais seule tandis que maintenant je travaille dans une équipe d'une trentaine de personnes, l'organisation est donc beaucoup plus cadrée, il faut que je m'y habitue.

Personnellement je suis plus sereine et je trouve l'avenir plutôt sympa.

Propos recueillis par Denis Bosson, Mgen Isère

La fusion en Rhône-Alpes

Dans la région, ce sont plus de 21 000 personnes protégées issues de la Mget (membres participants, membres bénéficiaires conjoints ou enfants, assurés sociaux non mutualistes) qui ont intégré la Mgen, ainsi que 9 salariés.

Département	Nombre de personnes protégées	Dont membres participants	Salariés intégrés
Ain	1 535	1010	1
Ardèche	2 270	1197	-
Drôme	2 544	1179	1
Isère	5 529	1706	2
Loire	1 477	1001	1
Rhône	4 385	2927	2
Savoie	1 974	1353	1
Haute-Savoie	1 733	1207	1
Total Rhône-Alpes	21 447	11 580	9

Santé et urgences à l'école

Que faire lorsqu'un enfant s'étouffe? Comment agir en cas de brûlure chimique, de morsures d'animaux ou de piqûre par une seringue abandonnée?

Quelles précautions prendre avec un enfant asthmatique, myopathe ou diabétique? Quelles conduites tenir en cas d'urgence en classe, en temps périscolaire ou en loisirs? *Santé et urgences à l'école* apporte à toutes vos interrogations une réponse simple, claire, efficace.

Savoir faire le geste qui sauve, réagir à bon escient face aux circonstances les plus dramatiques ou bénignes, mieux connaître les maladies chroniques: **C'EST L'AFFAIRE DE TOUS.**



- Piqûre
- Allergie
- Saignement
- Épilepsie
- Infections
- Maltraitance
- Brûlure
- Étouffement
- Traumatisme

À savoir

URGENCES EN ÉTABLISSEMENT

PROTÉGER LE BLESSÉ

Eviter de bouger la victime
Ne pas donner à boire.
Isoler en évacuant l'entourage.

LE BLESSÉ

Saigne-t-il?
Parle-t-il?
Respire-t-il?

ALERTER OU FAIRE

ALERTER

Au téléphone: le 15, ou le 112 en Europe (ou depuis un téléphone portable).

Le responsable des secours dans l'établissement.

INDIQUER

Le lieu de l'accident.
Les circonstances de l'accident.
Le nombre de blessés.
L'état de chacun.
Les premiers gestes réalisés.

Ne jamais raccrocher le premier. Envoyer une personne au-devant des secours.

- Vaccinations
- Gymnase
- Hygiène
- Sortie scolaire
- Trousse d'urgence crèche
- Traitement
- Centre de loisirs
- Cantine



Conduite à tenir

DEVANT UN ENFANT QUI SAIGNE ABONDAMMENT

COMPRESSION MANUELLE LOCALE

▶ Appuyer directement avec la main sur la plaie en se protégeant si possible avec un gant ou un sac plastique, ou avec un tampon (plusieurs compresses ou linge propre) sauf sur une plaie avec un corps étranger ou une fracture ouverte.

- ▶ Allonger l'enfant au sol.
- ▶ Couvrir l'enfant.
- ▶ Rassurer l'enfant.
- ▶ Ne jamais lui donner à boire.
- ▶ Faire alerter les secours.
- ▶ Faire prévenir les parents.

La compression manuelle locale doit être maintenue jusqu'à l'arrivée des secours.



reseau-canope.fr/notice/sante-et-urgences-a-lecole.html

Réseau Canopé, 2015
Réf. 380AG002
10 €

CANOPÉ
EDITIONS

Ophtalmologie et petite enfance

Nos enfants sont aussi précieux que la prune de nos yeux... mais qu'en est-il de leurs propres prunelles? Faisons le point sur les soins à leur offrir!

► Peut-on déjà contrôler les yeux d'un nouveau-né?

Bien sûr! En Isère, le réseau Naître et Devenir du CHU de Grenoble prévoit un protocole de contrôle pour les prématurés: différents spécialistes suivent les enfants et leur développement moteur, langagier mais aussi ophtalmologique.

Certains ophtalmologues à orientation pédiatrique peuvent aussi suivre des nouveau-nés grâce à du matériel de pointe. L'application ICARE acquise par certains d'entre eux permet par exemple de vérifier la tension de l'œil sans toucher l'organe.

Certains ophtalmologues peuvent suivre des nouveaux-nés grâce à du matériel de pointe

► Mon enfant de six mois présente un strabisme prononcé. Que puis-je faire?

Le test Bébé Vision inventé par le lyonnais Vital Durant peut être envisagé. Initialement prévu comme un test, il est victime de son succès puisqu'il devient un dépistage à part entière. Pratiqué chez des nourrissons de six à douze mois, il permet de mesurer l'acuité visuelle et de révéler des défauts visuels tels que le vrai

strabisme (strabisme persistant) - le faux strabisme étant en pratique celui que l'on rencontre le plus souvent (l'arête du nez est alors trop large chez le nourrisson mais ce défaut s'estompe au fil du temps).

► Quels autres signes peuvent attirer l'attention des éducateurs?

La trisomie, l'autisme, l'albinos, les maladies orphelines, les antécédents familiaux (glaucomes, cataractes, myopie, allergies, etc.) sont autant de signes à prendre en compte.

► Faut-il dans ce cas prendre rendez-vous chez un ophtalmologue?

Compte tenu du délai d'attente pour l'attribution d'un rendez-vous chez un ophtalmologue, il faudra privilégier un premier bilan chez un généraliste ou un pédiatre.

Celui-ci vous proposera peut-être de rencontrer dans un premier temps un orthoptiste (également habilité à pratiquer le test du Bébé Vision par exemple).

Dans le cas d'une conjonctivite, l'avis de votre généraliste sera également déterminant. Si un produit traitant ne fait pas effet, l'ophtalmologue distinguera ensuite l'orgelet du chalazion ou du ptérygion et vérifiera que le défaut ne s'étende pas à la cornée.

► Et si la consultation passe mal?

Patience et compréhension sont au cœur du métier. L'attente, la fatigue, l'inquiétude expliquent le fait qu'une tentative d'examen s'avère parfois infructueuse; un nouveau rendez-vous peut-être proposé. Mais il suffit souvent de s'adresser calmement au



patient pour rassurer l'enfant... ou ses parents!

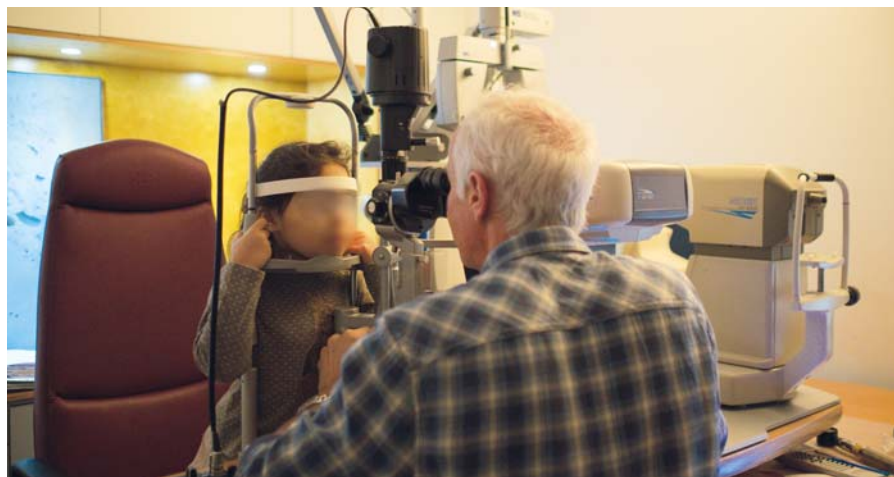
La secrétaire et le praticien restent également attentifs à la protection de leurs patients s'ils détectent un danger potentiel (cas de maltraitance, cas de réduction du champ visuel, etc.).

La pratique ne s'arrête pas aux portes du cabinet!

Remerciements au Docteur Yves Jobert, ophtalmologue orientation pédiatrie à Echirolles, et à sa secrétaire, Yvette Bozon. Propos recueillis par Amel Brahma.

► Plus d'infos...

► Réseau naître et devenir: www.rpai-perinat.org



Semaines d'Information sur la Santé Mentale

Chaque année les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) sont l'occasion de mettre en avant des questions qui font encore trop souvent l'objet de représentations erronées.

Les cinq objectifs des SISM sont de sensibiliser la population mais aussi d'informer, de rassembler acteurs et grand public, professionnels et usagers de la santé mentale, d'aider au développement de réseaux de solidarité et de réflexion et de faire connaître les lieux et personnes ressources autour de la santé mentale.

Le thème retenu en 2016 au niveau national « santé physique, santé mentale : un lien vital » attirait l'attention sur la question parfois délaissée de la santé physique des personnes atteintes de maladies mentales. Ce thème nous rappelle aussi que santé mentale et santé

physique sont étroitement liées et nous invite à prendre soin de nous « de la tête aux pieds ».

Lors de ces SISM, plusieurs manifestations ont été organisées autour de Grenoble et Saint Martin d'Hères par le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM), piloté par le service de promotion de la santé de Grenoble. Ce comité regroupe des associations impliquées dans la santé mentale, telles que l'Unafam, des professionnels et des réseaux de santé tels que le RéHPsy et le C3R, les pouvoirs publics, avec l'Agence Régionale de Santé ainsi que la Mgen, notamment au travers de son hôpital de jour.

Parmi ces manifestations, citons notamment le « psytruck », stand d'information sur la santé mentale installé toute la journée du 11 mars sur l'espace public, rue Félix Poulat. Les passants se voyaient notamment proposer un quiz sur la santé mentale, occasion ludique de dépasser certains préjugés ou méconnaissances. Ce même jour, deux balades urbaines étaient organisées en lien avec le thème de l'année, au cours desquelles se trouvaient mêlés malades et bien portants, affrontant conjointement dans les rues chargées d'histoire de Grenoble ou sur les pentes de la Bastille les dernières rigueurs de l'hiver !

Enfin jusqu'au 7 avril, des conférences, des films et des ateliers ont permis d'aborder

différentes thématiques et de s'adresser à un public varié, de professionnels et d'usagers.

Valérie Bibollet

Plus d'infos...

► Retrouvez toutes les informations sur le site de la SISM en Isère :

<https://sism38.wordpress.com/>

► Rendez-vous en mars 2017 pour de nouvelles Semaines d'Information sur la Santé Mentale.



Association Petite Emilie : échanger pour aider

Petite Emilie est née d'une rencontre entre deux mamans qui avaient vécu une interruption médicale de grossesse (IMG) et se sentaient démunies. Elles ont décidé de monter un groupe de discussion sur MSN qui est devenu l'association « Petite Emilie » en 2003. Il y a en moyenne 250 adhérents tous les ans.

Quelles sont vos actions ?

La première priorité ce sont les parents. Ils peuvent nous contacter par mail, nous nous relayons pour essayer de répondre dans les deux heures. Un livret (format numérique) leur est envoyé. Certains nous contactent la veille de l'IMG. Nous pouvons répondre à toutes leurs questions administratives.

Nous avons également un forum pour partager les expériences. Il n'y a pas d'accueil téléphonique. On ne va pas à la rencontre des personnes en face-à-face car nous ne sommes pas des psychologues.

L'accompagnement des professionnels est également primordial si on veut aider les parents au mieux. Le deuil périnatal se fait plus facilement si l'accompagnement a été bienveillant.

Nous intervenons auprès des écoles de sages-femmes, dans les salles de maternité et dans les PMI d'Ile de France, et on voudrait l'étendre aux PMI France entière.

Les formations sont assurées par un binôme sage-femme et maman.

On participe en moyenne à 6 congrès par an, dont les assises des sages-femmes, les journées de médecine périnatale, les journées de médecine foetale.

Nous agissons aussi auprès des pouvoirs publics. Nous avons ainsi contacté les communes de plus de 5000 habitants pour recenser les lieux de recueillement spécifiques et leur proposer une aide pour aménager ou améliorer un lieu existant.

Nous éditons une lettre d'information trimestrielle.

D'autres associations interviennent-elles dans votre domaine ?

Il en existe de nombreuses. Au niveau national citons AGAPA, Lou-ANGE... D'autres sont complémentaires à notre action, comme SPAMA (Soins Palliatifs et Accompagnement en Maternité).

Certaines interviennent en événementiel. Le collectif « Une fleur une vie », propose une manifestation annuelle sur le deuil périnatal. L'association « Pieds par terre, cœur en l'air » organise une marche blanche chaque 15 octobre, journée internationale du deuil périnatal.

Propos recueillis par Jean-Marie Bouget

Plus d'infos...

► Petiteemilie.org

NOUVEAU

PACKS
DE SERVICES

MGEN vous accompagne dans votre vie quotidienne, professionnelle ou familiale

> Des équipes disponibles pour activer vos services ou en savoir plus, 7j/7 - 24h/24 au 09 72 72 27 28.

De France, coût d'une communication locale. De l'étranger, prix d'une communication internationale, sous réserve des accords entre Orange et les opérateurs des pays étrangers.

Vous êtes hospitalisé(e) et avez besoin d'organiser votre quotidien en conséquence ?

• Aide à domicile⁽¹⁾

Une aide ménagère intervient à hauteur de 10h sur 10 jours à votre domicile en cas d'hospitalisation, même en maternité⁽²⁾ !

⁽¹⁾ En cas d'accident ou de maladie soudaine et imprévisible.

⁽²⁾ Hospitalisation imprévue ou programmée de plus de 2 jours ou hospitalisation pour maternité de plus de 5 jours.

• Présence d'un proche

En cas d'hospitalisation⁽¹⁾ ou d'immobilisation⁽²⁾ au domicile, le déplacement d'un proche et son hébergement⁽³⁾ est organisé et pris en charge.

⁽¹⁾ Plus de 2 jours. ⁽²⁾ Plus de 5 jours. ⁽³⁾ Pour 2 nuits.

• Livraison de médicaments

• Portage de repas

• Transfert post-hospitalisation

Organisation et prise en charge du transport non médicalisé⁽¹⁾ de l'adhérent vers le domicile d'un proche dans les 5 jours suivant la sortie d'hôpital.

⁽¹⁾ Ce transfert peut être réalisé en taxi, train 1ère classe ou avion classe économique et sera pris en charge à concurrence de 200 euros par trajet aller/retour.

• Préparation du retour à domicile

Une aide à domicile permet le retour dans les meilleures conditions⁽¹⁾ avec la réouverture du domicile (ouverture des volets, de l'eau, du gaz, de l'électricité et des appareils électriques) la mise en température du chauffage du logement et du ménage.

⁽¹⁾ En cas d'accident ou de maladie soudaine et imprévisible entraînant une hospitalisation imprévue ou programmée de plus de 14 jours et en l'absence d'un proche présent localement

Vous êtes en situation de Perte Temporaire d'Autonomie (PTA) et avez besoin d'être soutenu(e) ?

• Bilan personnalisé par un Ergothérapeute

• Service de téléassistance

• Enveloppe de services (entretien du jardin, garde d'enfant, venue d'un proche, ...)

• Mise en relation avec des entreprises pour réaliser les travaux⁽¹⁾ nécessaires à l'aménagement du domicile.

⁽¹⁾ Les travaux sont à la charge de l'adhérent.



Canopé

Coconstruire au service de la réussite des élèves



Entretien avec Jean-François Méraud, directeur de l'Atelier Canopé de Grenoble, et Marine Boré, chef de projets

► Qu'est-ce que Canopé ?

Placé sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, le Réseau Canopé est l'héritier des centres régionaux de documentation pédagogique. Nous éditons des ressources pédagogiques transmédias (imprimées, numériques, mobiles, TV...), pour répondre aux besoins de la communauté éducative. Notre vocation est d'accompagner les acteurs de l'éducation dans leurs pratiques pédagogiques, tout en contribuant à faire entrer l'École dans l'ère du numérique.

► Le numérique : on ne parle plus que de ça, est-ce justifié ?

Le numérique n'est pas une fin en soi, c'est un média complémentaire : par exemple, un flashcode dans un manuel permet si besoin de passer facilement du livre à Internet. Le numérique est aussi un excellent moyen de différenciation pédagogique et permet également, par son interactivité, de développer les aptitudes à la communication. C'est un puissant outil pour la réussite de tous les élèves, c'est pour-

quoi nous mettons notre expertise au service de la communauté éducative.

► Comment faites-vous concrètement ? Qu'est-ce qui a changé depuis le CRDP ?

Le bâtiment est le même mais la transformation est réelle. L'Atelier Canopé est conçu comme un lieu ouvert et convivial. Espace de formation, d'expérimentations et d'animations, librairie et médiathèque, l'Atelier Canopé est un lieu de proximité qui propose une offre de services étendue qui vise à impulser une politique d'innovation axée sur les usages du numérique.

L'Atelier met à disposition des usagers des espaces de travail collaboratifs et des outils numériques pointus (imprimantes 3D, robots, tablettes numériques...). Nos médiateurs et experts accompagnent ainsi les enseignants dans leurs scénarisations pédagogiques dans une dynamique de coconstruction. Nous pouvons aussi répondre rapidement, localement, à des besoins pédagogiques spécifiques, expérimenter, tester à moindre frais des innovations parfois issues de la recherche universitaire.

Nous sommes dans une dynamique de « codesign » et d'accompagnement pédagogique qui nous distingue clairement d'une relation de prestataire de services.

Propos recueillis par Jean-David Barbe et Denis Bosson

► Atelier Canopé de l'Isère

11, avenue Général-Champon
38031 GRENOBLE CEDEX
www.cndp.fr/crdp-grenoble/

Santé et urgence à l'école

À la Mgen Isère, nous avons été séduits par ce guide de premiers secours et de soins à l'école publié par Canopé 38 (voir p10). Nous avons décidé d'en offrir un exemplaire à chaque circonscription de l'Éducation nationale du premier degré. Ce guide imagé et très facile d'utilisation est indispensable à chaque pharmacie d'école. Parlez-en à vos élus municipaux !

Maison pour la science en Alpes Dauphiné

Située au sein de l'Université Grenoble Alpes, la Maison pour la science en Alpes Dauphiné est un lieu de rencontres, de rapprochements et d'échanges entre le monde de l'éducation et celui de la science.

La Maison propose aux professeurs du premier degré et de collège une offre innovante de développement professionnel en sciences, en technologies et en mathématiques. Construites en étroite collaboration avec le Rectorat et co-encadrées par des scientifiques, les actions proposées s'appuient sur des sujets concrets de recherche pour permettre une transposition en classe.

Véritable prototype initié par l'Académie des sciences et piloté au niveau national par la Fondation « La main à la pâte », ce projet bénéficie du soutien de l'Université Grenoble Alpes, de Grenoble INP et du Rectorat.

La Maison pour la science coordonne également le dispositif ASTEP (Accompagnement en Sciences et Technologies à l'École Primaire). Elle développe ses actions sur différents sites, avec l'ambition de bénéficier à l'ensemble du territoire de l'académie.

- ✓ Toutes les actions de développement professionnel sont gratuites.
- ✓ Les actions se déroulent selon des modalités variées (présentiel, à distance, en laboratoire...) et durent d'une demi-journée à plusieurs jours.

► Plus d'infos...

Maison pour la science en Alpes-Dauphiné
ESPE 30 avenue Marcellin Berthelot - 38100 Grenoble
Alpes-dauphine@maisons-pour-la-science.org
Informations et inscriptions :
www.maisons-pour-la-science.org/alpes-dauphine

Un réseau national : il existe actuellement neuf maisons pour la science : Alsace, Auvergne, Lorraine, Midi-Pyrénées, Bretagne Centre Val de Loire, Nord-Pas-de-Calais, Aquitaine et Alpes-Dauphiné.



Inauguration de la maison pour la science à Grenoble le 11 février. Le ruban n'avait aucune chance ! Parmi les personnalités présentes, à gauche Mme Claudine Schmidt-Lainé, Rectrice de l'académie, à ses côtés Mme Geneviève Fioraso, députée de l'Isère, à droite Mme Lise Dumasy, Présidente de l'université Grenoble-Alpes. Un événement auquel la Mgen Isère est fière d'avoir apporté son concours.

2016 FITDays mgen*

triathlon pour tous

Cette année encore les Fitdays Mgen reprennent la route du 18 mai au 12 juillet dans 30 villes étapes, du nord au sud de la France.

Manifestation originale de promotion de l'activité physique pour les petits et les grands, les Fitdays c'est aussi un village itinérant pour les enfants de 5 à 12 ans, pour apprendre à "mieux manger, mieux bouger" en s'amusant mais aussi découvrir les droits de l'enfant : « faire du sport, être en forme, c'est aussi gagner de la confiance en soi et être davantage capables de faire valoir ses droits et ceux des autres ».

Pour les enfants, le village des Fitdays Kids propose un atelier triathlon adapté aux 5-12 ans (natation : 20 m, VTT : 1 km, course à pied : 250 m) et 7 ateliers ludiques sur les thèmes de la santé, de la citoyenneté et de l'écologie.



Cette année les Fitdays Mgen Kids font 5 étapes en Isère :

- ▶ Pont de Claix le 22 juin et Villefontaine le 29
- ▶ Tullins le 1^{er} juillet, Bourgoin le 3 et Laffrey le 10
- ▶ Avant la finale nationale à Castellane le 12 juillet.

L'inscription est gratuite. Il suffit d'apporter chaussures de sport et maillot de bain, le reste du matériel est fourni.

Pour les adultes, du débutant au triathlète confirmé, 5 étapes au mois de juillet, de longueur et difficultés variables (cotées XS, S et M) :

- ▶ 8 juillet : Triathlon XS à Metz
- ▶ 9 juillet : Triathlon S à Roanne
- ▶ 10 juillet : Triathlon XS à Laffrey
- ▶ 11 juillet : Triathlon XS Relais par équipes à Sisteron
- ▶ 12 juillet : Triathlon M à Castellane

Pour en savoir plus...

- ▶ Vous inscrire ou inscrire votre enfant à une étape, rendez-vous sur Fitdays.fr

Grenoble-Vizille 2016

Pour la première fois la barre des 3000 inscrits a été franchie sur l'épreuve solo du Grenoble Vizille (22 km). Avec les randonneurs, ce sont 4850 personnes qui sont engagées sur cette 4^{ème} édition du Grenoble Vizille le 3 avril dernier, un rendez-vous en passe de devenir une classique incontournable.

Mais le Grenoble-Vizille c'est d'abord - et surtout - une atmosphère et des valeurs où la compétition cède largement la place au plaisir d'être ensemble, de se lancer un défi à sa mesure en marchant ou en courant, seul ou à plusieurs, sérieux ou déjanté (quelle créativité cette année en matière de déguisements!).

Un mélange unique de sportifs de haut niveau et de flâneurs du dimanche, unis par le goût de l'effort et le bonheur de partager un moment de convivialité dans un cadre magnifique, avec une organisation rodée et éco-responsable.

Rendez-vous l'année prochaine !!



A vos baskets, et n'oubliez pas le Grenoble-Ekiden en octobre!

Retrouvez la Mgen sur votre smartphone : <https://m.mgen.fr>

mgen.fr

Bienvenue dans votre espace personnel

Particuliers Employeurs Patients Professionnels de santé Le Groupe MGEN

Mon espace

La Sécurité sociale avec la MGEN Vous êtes adhérent(e) Vous êtes adhérent(e) ex-Mocem



Créez un compte en quelques secondes et découvrez les services réservés à nos adhérents

- Rechercher un professionnel de santé (dentiste, opticien, audioprothésiste, etc.)
- Consulter vos remboursements
- Simuler vos cotisations
- Modifier vos coordonnées ou votre domiciliation bancaire
- Commander votre carte européenne d'assurance maladie
- Obtenir une attestation de droits
- Vous pouvez déclarer de nombreux changements et télécharger les imprimés nécessaires (rubriques « Mon compte », « Ma sécurité sociale » et « Mes offres »)
- Pour nous adresser un courriel: rubrique « Vos contacts Mgen > Nous contacter » ou cliquer sur l'icône

Un problème d'accès au site ou à votre compte ? Appelez le **3676**, vous serez mis en relation avec une cellule d'assistance spécialisée.

Votre situation a changé?

Etat civil, mutation, changement de statut, départ à la retraite... informez nous au plus vite pour mettre à jour votre dossier.

Si vous constatez une interruption du pré-compte de votre cotisation, prévenez-nous au plus vite.

Changement de compte bancaire : si vous avez des prélèvements Mgen sur votre compte bancaire (cotisations santé, assurance de prêts ou prévoyance) indiquez nous très précisément l'usage de votre nouveau compte bancaire (versement de prestations ? prélèvements de cotisations ? les deux ?).

Vacances en Europe

N'oubliez votre carte européenne d'assurance maladie (CEAM).

Si vous êtes géré(e) en Sécurité sociale par la Mgen, vous pouvez la commander* directement sur mgen.fr dans votre espace personnel. Elle est individuelle : si vous partez en famille, pensez à demander celles de vos enfants.

Elle est valable 2 ans : si vous en avez déjà une, vérifiez sa date d'expiration.

Comment s'en servir ? Consultez le mode d'emploi pour votre pays de destination sur www.cleiss.fr

(* En période estivale, comptez 3 semaines pour la fabrication et l'acheminement.

mgen[★]

Nous appeler

3676

(Coût d'un appel local depuis un fixe)

du lundi au vendredi : de 8 h à 18 h 30

Nous écrire

MGEN
BP95 X
38052 Grenoble Cedex 9

Courriel

mgen.fr > cliquer sur l'icône ✉

Nous rencontrer

• **À la section**
94, rue de Stalingrad - Grenoble
Bus C3 et 16 (arrêt Eugène Sue)
Bus C5 (arrêt Stalingrad-Alliés)

Non stop de 9h à 17h
Sauf le mardi : 10h-17h
Fermé le week-end

• **Sur le campus**
Nouvel espace d'accueil Mgen
Domaine Universitaire de St Martin d'Hères
Carreau Rive Gauche

Arrêt de tram Bibliothèques universitaires

Ouverture prévue le 9 mai

La Mgen hors de France

Vous partez travailler à l'étranger (ou vous suivez votre conjoint) contactez notre section extra-métropolitaine (SEM) pour vos droits et démarches.

► MGEN SEM

88, rue Albert Einstein
72047 LE MANS CEDEX 2
Tél. 02 49 79 00 05
Courriel : archipel@mgen.fr

